

édition officielle du législatif du recensement général des voix électorales, par le peuple, sur le plébiscite ratifiant le résultat de l'élection militaire.

Le résultat fut donné : un seul corps de l'Etat, les députations et les personnes invitées comprenaient les places qui leur étaient destinées.

Une voix de vingt-trois coups de canon a annoncé le départ de l'Empereur du palais des Tuileries.

L'Empereur était accompagné du Prince Imperial, des Princes Napoléon, Louis-Lucien Bonaparte, Lucien Murat et Joachim Murat, et de toute sa suite militaire.

L'Empereur s'est rendu au théâtre, et aussitôt le président et la dépouille du Corps législatif ont été introduits.

Le président du Corps législatif a monté les degrés de l'estrade du trône et remis à l'Empereur la déclaration officielle du résultat du recensement. Il a prononcé le discours suivant :

* Sire,

« Le Corps législatif est heureux d'apporter à Votre Majesté la réponse solennelle que la nation, par 7,359,000 suffrages, vient de faire au plébiscite que vous lui avez soumis.

« En communiquant ce résultat avec cette manifestation évidante, nous offrons à l'Empereur, à l'Imperial et au Prince Imperial, une honnête et fidèle déclaration.

« Il y a six-huit ans, la France, fatiguée des bouleversements et assise de sécurité, confiant dans son génie et dans la dynastie napoléonienne, remettait entre vos mains, avec la couronne impériale, l'autorité et la force que les nécessités publiques réclamaient.

« L'attente de la nation n'a pas été trompée.

« Bien sûr l'ordre social a été rétabli, et de grandes choses ont été faites : toutes les classes de la société ont vu se développer leur bien-être ; mais, le caractère révolutionnaire de l'ordre a cessé immédiatement, et, pendant cet accroissement de la sécurité publique, la France voyait aussi son influence grandir au delà.

« Mais, dès les premiers temps, Votre Majesté se préoccupait du moment où cette concentration de pouvoirs ne correspondait plus aux aspirations du pays, tranquille et rassuré ; et, présentement, la marche de notre société moderne, vous proclame que la liberté devait être le caractère essentiel de l'ordre.

« Ainsi, une noble entreprise, qui sera l'éternel honneur de votre règne, vous a-t-elle tenu, et vous, avec résolu à assurer à la France, des premiers rangs parmi les peuples libres.

« Les dates du 25 novembre 1869 et du 19 juillet 1867 attestent votre généreuse initiative et vos patroisques dessins.

« Plus tard, au lendemain du jour où le suffrage universel avait manifesté ses tendances libérales,* lorsque le Corps législatif les traduisit par ses voix, Votre Majesté, assuré de leur succès, n'a pas hésité à voter la loi de l'ordre, et à donner l'assurance de l'application de la Constitution par les bases de la Constitution parlementaire de l'Empire.

« Mais, fidèle au grand principe sur lequel repose votre gouvernement, vous n'avez pas voulu que la législation dépende du peuple, une modification aussi profonde fut apportée au pouvoir que vous teniez déjà.

« Rentré dans ses combes, avec l'air d'un roi, il déclara son indépendance absolue, et dans une grande sévérité, déclara les progrès et la victoire de nos œuvres publiques, d'affirmer son opposition avec un ensemble dont il n'est permis à personne de décliner la paixnoise.

« En peu d'années plus de sept millions de suffrages la nouvelle forme de l'Empire, le pays, qui a le sentiment instinctif de ses intérêts et de sa grandeur, vous dit : Sire, la France est avec vous ; marchez avec confiance dans le vent des bons progrès réalisables, et fondez la libéralité sur les bases de la sécurité et de la Constitution.

« La France met la cause de la liberté sous le sauvegarde de votre dynastie et des grands corps de l'Etat.*

L'Empereur a prononcé le discours suivant :

* Messieurs,

« En recevant de ces mains le recensement des voix émises le 8 mai, ma première pensée est d'exprimer ma reconnaissance à la nation, qui, pour la quatrième fois depuis vingt-deux ans, vient de me donner un éclatant témoignage de sa confiance.

« Le suffrage universel, dont les éléments se renouvellement sans cesse, conserve néanmoins, dans sa mobilité, une volonté persévérente. Il a pu le guider sa tradition, la sûreté de ses instants et la fidélité de ses actes.

« C'est en effet pour objecter que la ratification par le peuple d'une réforme constitutionnelle ; mais, au milieu du conflit des opinions et dans l'entraînement de l'battle, le débat a été porté plus haut. Non, le débat n'a pas. Les adversaires de nos institutions ont posé la question entre la Révolution et l'Empire. Le pays l'a tranchée en faveur du système qui garantit l'ordre et la liberté.

« Aujourd'hui, l'Empereur se trouve affirmer sur la base de l'ordre.

« Tera sa force par sa modération. Mon cœur est tout à l'ordre et à l'ordre. Il ne devra pas de la ligne libérale qu'il s'est tracée. Différent pour tous les droits, il protégera tous les intérêts sans se soucier des votes dissidents et des manœuvres hostiles. Mais aussi il saura faire respecter la volonté nationale, si énergiquement manifestée, et la maintenir désormais au-dessus de tout controverse.

« Débarrassé des querelles politiques qui divisaient les messieurs, regardez-nous devant, plus avoir qu'un but : rallier, unir, assurer la Constitution que le pays vient de sanctifier, les honnêtes gens de tous les partis, assurer la sécurité, amener l'apaissement des passions, préserver les intérêts sociaux de la Angleterre des fausses doctrines, rechercher, avec l'aide de toutes les intelligences, les moyens d'augmenter la grandeur et la prospérité de la France.

« Répondre partout l'instruction ; simplifier les rouages administratifs ; réduire au minimum du centre ou elle se multiplient aux extrémités qu'elle déserte ; introduire dans nos codes, qui sont des monuments, les améliorations justifiées par le temps ; multiplier les agents généraux de la production et de la richesse, favoriser l'agriculture et le développement des travaux publics ; consacrer enfin notre labour à ce problème toujours résolu, et toujours nécessaire : mériter et servir.

« Nous devons, avec le litre d'expansion de ses forces, porter toujours plus haut les progrès de la civilisation.

« Je vous remercie, Messieurs, du concours que vous m'avez prêté dans cette circonstance particulière. Les voies affirmatives qui suivent sont celles de 1848, de 1851 et de 1852, renforcent aussi vos

pouvoirs et vous donnent comme à moi une nouvelle force pour travailler au bien du pays.

« Nous devons plus que jamais aujourd'hui envisager l'avenir avec crainte. Qui pourra, en effet, s'opposer à la marche progressive d'un régime qu'un grand peuple a fondé au milieu des tourments politiques, et qui il fortifie au sein de la paix et de la liberté ?

Le discours de l'Empereur a été fréquemment interrompu par des marques d'appréciation, et s'est terminé par les cris de Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice ! Vive le Prince Imperial !

Des acclamations enthousiasmantes se sont fait entendre de toutes parts lorsque Leurs Majestés ont quitté la salle.

NOUVELLES D'EUROPE

[Suite des dépêches reçues par le dernier courrier.]

Paris, 13 juillet. — La Bourse est fermée à l'ouverture, remise, 70 fr. 80 c. L'opinion se montre partout plus assurée.

Allemagne. — Le prince de Hohenzollern vient d'envoyer une copie de la dépêche qu'il a adressée au général Prinz, pour lui annoncer que son fils se renonce à lui qui lui a été faite.

Des préparatifs militaires sont commencés ici. L'ordre qui rappelle sous les drapés les prémisses réserves est signé.

Vienne, 13 juillet. — Les journaux font ressortir l'arrogance de la Prusse, et invoquent la médiation de l'Angleterre en faveur de la paix. Un journal prend ouvertement parti pour la France.

Paris, 13 juillet, 1 h. de l'après-midi. — Le ton du Constitutionnel est pacifique aujourd'hui, mais les autres journaux sont toujours à la guerre.

La Bourse est animée ; la rente est retombée à 69 f. 75.

London, 13 juillet. — Les dépêches de Paris confirmant ce qui a été dit du sentiment de défiance et d'insécurité qui prévaut encore à la Bourse, nonobstant le retrait de la candidature de Hohenzollern. Des réunions sont organisées à Londres, et des états généraux des préparatifs militaires sont en feuilles la même dans les départements.

On dit que le gouvernement belge se met en mesure de parer aux éventuelles hostilités. Tous les soldats belges en congé sont rappelés, et des troupes sont dirigées vers la frontière, avec ordre de détruire les télégraphes et les chemins de fer cas d'invasion du territoire par les armées étrangères.

Bruxelles, 13 juillet. — Séance agitée aujourné au Corps Léopold. M. Félix David a voulu interroger le ministère sur la question espagnole. M. de Gramont a refusé de répondre avant vendredi. Sur quoi M. David a fait ressortir le contraste qui existait entre la hâte dont le ministère a fait preuve précédemment et sa lenteur actuelle. Il a dit qu'il hésiter était ridicule de la part d'un ministère qui avait débute par des discours pleins d'audace, et qui tout de suite a été obligé d'abandonner à l'avantage de la Prusse.

Le peuple a ayant consulté la Chambre, les interpellations ont été envoyées à vendredi.

14 juillet. — Le maintien de la paix est assuré. Tous les rapports contraires sont l'œuvre de spéculateurs.

Le bruit court que le duc de Gramont a donné sa démission.

Berlin, 14 juillet. — La confiance renait ; les stocks remontent.

London, 14 juillet. — La paix de la matinée apparaît au contraire que la Prusse a reçu ses passeports.

Paris, 14 juillet. — Si le condamné quelqu'un nomme son officielle, que M. Benedicto a reçue ses passeports.

Berlin, 14 juillet, 1 h. 1/2 de l'après-midi. — Le roi, en réponse à la requête du gouvernement français, a garanti que le prince Léopold n'accepterait pas la couronne d'Espagne. Il a encore refusé de recevoir le prince de Hohenzollern, mais a donné son accord à son abdication.

Paris, 14 juillet. — Hier soir, le duc de Gramont a annoncé au Sénat et au Corps législatif que l'ambassadeur français auprès du gouvernement espagnol avait officiellement fait connaître la renonciation du prince Léopold. Le ministre a ajouté que des négociations qui ne pouvaient avoir aucun autre objet avaient été entamées avec la Prusse, mais que celles elles n'étaient pas terminées, il était donc nécessaire d'annoncer à la Cour les intentions de l'ambassadeur, et l'expédition générale de l'affaire.

Le Sénat a accueilli froidement cette déclaration.

Le duc a alors demandé au Sénat que la discussion sur le sujet fût ajournée à samedi, parce que le vendredi se trouvait déjà désigné pour entendre les interpellations au Corps Léopold.

Cette demande a soulevé des protestations ; mais, à la requête du duc, le Sénat a décidé son accès au débat.

London, 14 juillet. — Le télégraphe, ce matin, dit que, bien que le prince de Hohenzollern renonce à sa candidature, et que le roi de Prusse endosse cette renonciation, il est encore trop tôt pour croire à la paix. Une réponse formelle de la Prusse est la seule chose qui puisse rétablir la confiance. Jusqu'à présent, elle a été montrée hantante, suffisante à l'extrême, en ne pensant sans doute qu'à être ferme et directe.

Paris, 14 juillet. — Hier soir, l'empereur n'a pas voulu influencer Prusse en faveur d'Alphonse, de présence à Linopold.

Bruxelles, 14 juillet. — L'Empereur des Français n'est pas satisfait du retrait pur et simple de la candidature de Hohenzollern et persiste à vouloir que la Prusse démontre formellement cette candidature. A ceci le roi de Prusse oppose un refus formel, disant que celerait devoir empêcher d'interférer dans les affaires de la part de la France.

Paris, 14 juillet. — L'empereur prussien se montre calme, sérieux et réceptif à défendre l'honneur national.

Emea, 14 juillet. — L'ambassadeur français a demandé aujourd'hui une audience au roi de Prusse, pour obtenir de Sa Majesté que la renonciation du prince de Hohenzollern soit perpétuelle, et que le veto royal soit appliqué à toute tentative que pourrait faire le prince en vue de se faire déclarer la couronne d'Espagne. Le roi a refusé de recevoir l'ambassadeur et a fait savoir qu'il n'avait pas d'autre communication à lui faire.

Paris, 14 juillet. — La Prusse ouvert en huis-clos. Reuters, 63-10.

Les journaux de ce matin sont encore remplis des détails des préparatifs militaires.

Hier soir, trois ou quatre cents étudiants, en revêtant d'un habit public, ont parcouru les rues en criant : « Vive la France ! A bas la Prusse ! » et en chantant la *Marseillaise*, sans que la police soit intervenue.

